

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

42/2025

**Objet : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public : eau potable, assainissement collectif et SPANC 2024**

**SEANCE JEUDI 23 OCTOBRE 2025**

*L'an deux mille vingt cinq*

*Le 23 octobre à 19 heures*

*Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois d'octobre sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,*

*Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 16 octobre 2025 par courrier électronique*

**Étaient présents :**

*Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN, Christelle THIEBAULT*

**Absents excusés :**

*Amandine HEBREARD pouvoir à Philippe AUPHAN*

**Absents : /**

*Pierre ALAMELLE a été désigné(e) comme secrétaire de séance*

Vu l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales relatif à la présentation au conseil municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif.

Le RPQS est un document public et permet d'informer les usagers du service.

Il présente les caractéristiques du service : nombre d'abonnés, volumes facturés, quantité des boues issues de la station d'épuration...

Il présente également les modalités de tarification du service, des indicateurs de performance.

En 2024, pour Vaugines :

• **Service de l'eau potable**

Le volume prélevé est de 43 476 m<sup>3</sup> contre 43 642 m<sup>3</sup> en 2023.

Le volume facturé est de 35 079 m<sup>3</sup> contre 38 560 m<sup>3</sup> en 2023.

En terme de bilan, le ratio entre le volume consommé comptabilisé et le volume mis en distribution donne un rendement de **83%** (bonne gestion du réseau).

Le nombre d'abonnés est de 350 et le service dessert 575 habitants. La consommation moyenne par abonné est de **100m<sup>3</sup>/an**.

Qualité de l'eau : **100%** des analyses ont été conformes aux normes en vigueur.

Prix de l'eau : **2.20€ HT** le m<sup>3</sup> comprenant l'abonnement annuel et une consommation moyenne de 120m<sup>3</sup> / an.

Actions menées :

- ⇒ Entretien et réparation station de reprise / surveillance station AEP 5 458€ HT
- ⇒ Petits travaux forages 1 et 2 (variateur de vitesse / filtre pour pompe de forage) 4 901€ HT

*Il est encore constaté quelques erreurs sur le schéma du réseau d'eau potable (page 8 du rapport) :*

- **Réservoir Les Trailles est abandonné**
- **Source des Teyssières n'est plus raccordée**
- **Manque l'extension du réseau entre Vaunières et Faraud**

• **Service de l'assainissement collectif**

La station d'épuration de Vaugines : lits plantés de roseaux

Nombre d'abonnés : **343**

Volumes d'eaux usées facturées aux usagers : **27 633m<sup>3</sup>/an** représentant en moyenne 80m<sup>3</sup>/an par abonné

• **Service de l'assainissement non collectif**

Mode de gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 : SUEZ

151 installations

Fréquence de contrôle des installations : 8 ans

Tarification :

- Vente : 138.29€
- Contrôle initial ou périodique : 138.29€
- Conception : 94.04€
- Exécution : 138.29€

Depuis la création du service, 151 installations ont été contrôlées, 47 ont été jugées conformes, 74 non conformes représentant **un taux de conformité de 38.8%**

Sur la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de :

- **APPROUVER** le rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif
- **DEMANDER** à ce que le schéma du réseau d'eau potable soit corrigé comme indiqué ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de Séance,

Madame le Maire,  
Frédérique ANGELETTI

